

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Autres opérations

Fusions et scissions

Avis relatif au projet commun de fusion nationale**Société absorbante : GEVELOT**

Forme : Société Anonyme

Adresse du siège : 6, boulevard Bineau – 92300 Levallois-Perret

Capital : 26.586.350 €

Numéro unique d'identification : 562 088 542

Lieu d'immatriculation : RCS Nanterre

Société absorbée : ROSCLODAN

Forme : Société Anonyme

Adresse du siège : 121, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris

Capital : 40.260 €

Numéro unique d'identification : 552 152 670

Lieu d'immatriculation : RCS Paris

Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue :

Actif : 11.717.628,51 €

Passif : 8.550 €

Diminué d'une provision pour perte estimée au cours de la période du 1^{er} janvier 2023 au 15 juin 2023 y compris une provision pour charges représentative des coûts de la présente fusion de 27.945,52 €

Diminué du montant du dividende qui sera distribué par décision de l'assemblée générale ordinaire de la société Rosclodan du 11 mai 2023 de 72.600 €

Soit une valeur nette du patrimoine dont la transmission est prévue de 11.608.532,99 €

Rapport d'échange des droits sociaux : il a été convenu une parité de 95 actions de la société Gévelot pour 1 action de la société Rosclodan déterminée sur la base de la valeur réelle des sociétés participant à l'opération.

Montant prévu de la prime de fusion : 9.414.032,99 €

Date du projet commun de fusion : le 3 mai 2023

Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 4 mai 2023 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre pour la société Gévelot et le 4 mai 2023 au greffe du Tribunal de Commerce de Paris pour la société Rosclodan.